

ROBAX AUTONETTOYANT (IR)

POUR APPLICATIONS : POÊLES ET CHEMINÉES

1. Description générale

En plus des caractéristiques de la vitrocéramique ROBAX transparente, le verre vitrocéramique Autonettoyant (ROBAX AUTONETTOYANT ou ROBAX IR) a une grande réflexion au rayonnement calorifique qui est rendue possible par une couche d'oxyde d'étain (SnO₂), et elle montre une bonne capacité thermique.

2. Domaines d'Applications

Le verre ROBAX Autonettoyant peut être utilisé pour poêles et cheminées, surtout si une réduction de la perméabilité au rayonnement calorifique est demandé.



- Pour certains poêles et cheminées, le verre ROBAX Autonettoyant peut aider à diminuer la salissure du verre par la suie et les gaz d'échappement. Dans ce cas il faut installer la face du verre traitée du côté opposé à la source de chaleur (côté pièce d'habitation) (schéma N°2).
- Les premiers essais ont montré que le verre ROBAX Autonettoyant peut aider à améliorer la combustion et par conséquent réduire les valeurs d'émission. Dans ce cas la couche peut être installée aussi bien du côté du feu que de l'autre côté.
- Dans tous les cas, l'utilisation du verre ROBAX Autonettoyant apporte un effet de sécurité par la réduction de la perméabilité du rayonnement de la vitre, avec pour effet une température du sol devant le feu plus basse qu'avec des verres sans couche. Dans ce cas, la couche devrait être installée du côté du foyer (schéma N°1), pour avoir le meilleur résultat possible.

Les effets décrits ci-dessus (a et b) dépendent fortement de la construction des poêles et des habitudes d'utilisation. C'est la raison pour laquelle ils ne peuvent pas être garantis.

3. Formes, dimensions, tolérances

A l'exception des verres pliés, les formes, les dimensions et les tolérances sont les mêmes que pour le verre ROBAX.

4.1. Caractéristiques thermiques

Charge thermique admise : - de courte durée (total ≤ 100 h) - T max : 550°C // - permanente (total > 100 h) - T max : 500°C

La température d'utilisation maxi de ROBAX Autonettoyant est limitée par la température maximale admise sur la couche.

*D'après DIN 55 350 T12 (mars 89)

4. Propriétés optiques

Ces caractéristiques ont des répercussions sur la transparence du rayonnement pour l'application du verre dans le domaine des poêles et des cheminées.

Le rayonnement émanant du foyer et du verre ROBAX lui-même est défini par hypothèse à 100 % dans le tableau ci-dessous :

MATIÈRES	Réduction du rayonnement		Température du sol mesuré à 0,5 m de distance	
	ROBAX	ROBAX IR	ROBAX	ROBAX IR
Poêle à gaz 1	100 %	67 %	100 °C	79 °C
Poêle à gaz 2	100 %	64 %		
Cheminée	100 %	57 %	93 °C	60 °C
Poêle à huile	100 %	50 %	45 °C	38 °C
Poêle à charbon	100 %	50 %		

Toutes les caractéristiques sont des valeurs indicatives*